

**Handicap
& Dépendance**

Découvrir S'informer Partager

“ Pour
un autre regard
sur le handicap
et la dépendance ”



DEFINITIONS

Handicap

Toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou trouble de santé invalidant.⁽¹⁾

Dépendance ou perte d'autonomie

État de la personne qui, nonobstant les soins qu'elle est susceptible de recevoir, a besoin d'être aidée pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie ou requiert une surveillance régulière.⁽²⁾



⁽¹⁾ Loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».

⁽²⁾ Loi du 24 janvier 1997 « relative à la prestation spécifique dépendance » et loi du 20 juillet 2001 « relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie ».

⁽³⁾ Rapport sur le projet de loi de finances 2003.

“ Le handicap de la personne ne se réduit pas à sa seule déficience, ni aux incapacités que celle-ci engendre, mais il dépend du désavantage que, non seulement cette déficience et ces incapacités provoquent, mais que l'environnement matériel, humain, social, contribue à réduire ou aggraver. ”⁽³⁾

POUR UN AUTRE REGARD SUR LE HANDICAP ET LA DÉPENDANCE

“ Pour D&O, la solidarité est une valeur fondamentale ”

Aujourd'hui en France, 5 millions de personnes sont handicapées⁽¹⁾... Et un plus grand nombre encore est en « situation de handicap ».

Plus d'un million de personnes âgées de 60 ans et plus sont reconnues « dépendantes »⁽²⁾ et très probablement encore davantage demain.

Autant de personnes, de familles et aussi d'aidants qu'il faut accompagner au quotidien pour maintenir leur qualité de vie et leur autonomie.

Autant de solutions à mettre en place aujourd'hui pour favoriser le « mieux vivre » et le « mieux vieillir » d'autant plus indispensables qu'en 2020, 2 millions de personnes auront plus de 80 ans⁽³⁾ et plusieurs dizaines de milliers dépasseront même les 100 ans⁽⁴⁾.

(1) Ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer / Délégation ministérielle à l'accessibilité

(2)(3) Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA)

(4) Institut National d'Etudes Démographiques (INED)

Le Village D&O, un autre regard pour une plus grande solidarité



La prévention et l'accompagnement des situations de handicap et dépendance ont toujours fait partie des priorités du groupe D&O.

Pour présenter son engagement, ses réalisations et aller à la rencontre de ses publics, le groupe a initié une manifestation d'information et de sensibilisation sur les situations de handicap et de perte d'autonomie. Itinérante, elle parcourt les villes de France depuis mai 2007.

Quatre acteurs majeurs s'associent à cette démarche de sensibilisation :

- l'Association des Paralysés de France
- la Fédération APAJH, Association pour Adultes et Jeunes Handicapés
- le Comité national de coordination de l'action en faveur des personnes handicapées (CCAH)
- France Alzheimer



D&O, 60 ANS D'EXPÉRIENCE AU SERVICE DE LA PROTECTION SOCIALE

Retraite, prévoyance, santé, épargne, action sociale, services à la personne... le groupe D&O offre à ses participants une protection sociale performante, dans une logique de solidarité intergénérationnelle.

Groupe paritaire, géré tant par les organisations patronales que salariales, D&O est un groupe à but non lucratif.

Multiprofessionnel au service du Transport, de la Pharmacie, de la Banque et de nom-

breux autres secteurs professionnels, D&O développe et propose des garanties innovantes à ses clients, ses entreprises adhérentes, leurs salariés et retraités.

L'action sociale et les services à la personne sont des axes de développement prioritaires pour D&O.

Le groupe entend ainsi faire vivre ses valeurs d'humanisme et de solidarité en proposant des solutions pour accompagner ses clients durant leur parcours de vie.

En quelques chiffres

- 140 000**
entreprises adhérentes
- 1 100 000** salariés couverts
- 530 000**
retraités
- 19** implantations régionales
- 1 000**
collaborateurs

Pour en savoir plus : www.groupe-do.fr

► N° Indigo 0 820 220 202

0,09 € TTC / MN



« Avec vous, pour faire avancer
votre protection sociale... »

LES QUATRE GRANDS MÉTIERS DE D&O

La retraite complémentaire

Le groupe D&O compte trois institutions de retraite complémentaire :

- **la CARCEPT**, Caisse Autonome de Retraite Complémentaire Et de Prévoyance du Transport (ensemble des salariés)
- **la CRIS**, Caisse de Retraite Interprofessionnelle des Salariés
- **la CRC**, Caisse de Retraite des Cadres

Membres de l'AGIRC / ARRCO*, elles gèrent les retraites complémentaires par répartition depuis 1947.

*AGIRC / ARRCO : retraite des cadres / retraite de l'ensemble des salariés

L'assurance des personnes : la prévoyance, la santé, l'épargne

Le groupe D&O développe et apporte les meilleurs services à des tarifs compétitifs :

- pour la mise en œuvre des obligations conventionnelles des entreprises : maintien de salaire, indemnités de départ à la retraite...
- à travers la couverture collective dans les branches professionnelles ou en entreprise
- en proposant des garanties complémentaires aux salariés des entreprises : incapacité-invalidité, décès, rentes de conjoint, rentes éducation...

- en protégeant au meilleur rapport qualité-prix les retraités qui sortent de l'entreprise... et les actifs non couverts par leur employeur en santé : la MUTUELLE D&O.

Ces prestations sont proposées par : AGECEFA-Voyageurs, CARCEPT-Prévoyance, FONGECFA-Transport, IPRIAC, OREPA-Prévoyance

L'action sociale

Les valeurs de solidarité et de proximité de D&O se traduisent, à travers son action sociale, dans la vie quotidienne des participants actifs ou retraités et de leur famille.

L'offre sociale de D&O comporte toute une gamme d'aides pour les accompagner, tout au long de leur vie : bilans de santé, accompagnement du handicap et de la dépendance, aide aux aidants... Elle se renforce chaque année pour être au plus près des préoccupations de ses publics.

Les services à la personne

D&O a créé DOMISSIMO, la première et seule enseigne paritaire nationale de services à la personne. À but non lucratif, DOMISSIMO propose des services adaptés pour l'accompagnement et le soutien à domicile des personnes âgées, dépendantes, handicapées ou fragilisées.

L'ACTION SOCIALE D&O : PROXIMITÉ ET SOLIDARITÉ

Le « mieux vivre » et le « mieux vieillir » sont au cœur des préoccupations du groupe D&O. Aide aux aidants familiaux, soutien à domicile, aide à l'hébergement en structures d'accueil spécialisé, prévention et bilans de santé, aide à l'adhésion auprès d'une mutuelle, réinsertion professionnelle... le groupe remplit une mission d'utilité sociale.

EN PRATIQUE

L'attribution des aides, sous conditions de ressources, est décidée en Commission du fonds social par les Administrateurs du groupe D&O. Chaque institution a défini son offre sociale, selon ses priorités. Les aides accordées ne sont pas déclarables à l'administration fiscale ni soumises aux prélèvements sociaux CSG et CRDS.

 **N° Vert 0800 106 206**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



ZOOM SUR L'AIDE AUX AIDANTS

L'action sociale D&O accorde un soutien financier aux personnes qui, par leur présence, facilitent au quotidien la vie d'une personne de leur famille qu'elle soit en activité, retraitée ou en situation de handicap. Elle peut également, selon le cas, financer des « solutions de répit ». Par exemple : séjour en maison de repos de l'aidé(e), séjour de vacances de l'aidé(e) ou de l'aidant.

“ Notre volonté : être au plus près de nos participants – actifs et retraités - lorsqu'ils sont confrontés à des difficultés ponctuelles ou à un changement de leur situation. ”

AU CŒUR DE L'ACTION SOCIALE D&O : L'ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP ET DE LA DÉPENDANCE



Les trois caisses de retraite de D&O – CARCEPT, CRC et CRIS – apportent une attention particulière à leurs participants confrontés à une situation de handicap ou de dépendance. Cet accompagnement consiste en des aides individuelles et des actions collectives destinées à les soutenir dans leur quotidien ou bien à faciliter leur accueil dans des structures adaptées.

LES AIDES INDIVIDUELLES

- **Aménagement de l'habitat** : monte-escalier, élargissement des portes, installation de salle de bains...
- **Aide à domicile** : auxiliaires de vie, aides ménagères...
- **Achat de matériel adapté** pour la rééducation ou les activités quotidiennes : appareillage auditif, fauteuil roulant...
- **Équipement du véhicule** : boîte de vitesse automatique, commandes au volant...



INFO + PRÉVOYANCE

Les institutions de prévoyance du groupe D&O ont élaboré, pour leurs clients, une action sociale spécifique.

LES ACTIONS COLLECTIVES

- **Réservations prioritaires** dans des structures d'accueil pour personnes âgées et pour personnes handicapées, quel que soit leur âge.
Présentes dans toute la France, ces structures réservent des places dites « prioritaires », en contrepartie de subventions ou de prêts accordés par les institutions de retraite.
- **Accompagnement pour la recherche d'établissement** et aide ponctuelle à l'élaboration du dossier d'admission.
- **Services à la personne** : écoute, conseil, orientation, assistance vie quotidienne, demande d'intervention 24h/24, 7j/7...

ZOOM SUR LES CENTRES DE PRÉVENTION

Des partenariats sont noués par les caisses de retraite avec les centres de prévention du vieillissement. Ils proposent aux retraités des bilans médico-psychosociaux et leur délivrent une « ordonnance de prévention ».

Pour les retraités de plus de 75 ans, des bilans d'autonomie sont réalisés pour évaluer les risques de dépendance et informer sur les services et prestations adaptés.

DOmissimo, UN ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN

www.domissimo.org



- “
- > Je suis perdu(e) dans les papiers administratifs
 - > Je veux améliorer mon confort de vie
 - > Je suis seul(e) et me sens parfois isolé(e)
 - > Je ne suis hélas pas toujours disponible pour aider mes parents
 - > Je recherche une femme de ménage
 - > J'ai besoin que l'on s'occupe de mon jardin...
- ”

Petits travaux, assistance administrative, ménage, repassage, livraison des courses, préparation des repas... On a parfois besoin d'être aidé(e) quand les proches sont loin et il n'est pas toujours si simple de savoir à qui faire confiance.

INFO + RETRAITÉS D&O  APPEL LOCAL

L'Action Sociale D&O finance, pour ses retraités, la mise en relation avec DOmissimo et propose à ceux qui en ont le plus besoin, des CESU (Chèque Emploi Service Universel) préfinancés pour rémunérer exclusivement 6 services à la personne liés au soutien à domicile ou à l'accompagnement des situations de handicap. Cette aide est soumise à conditions de ressources.

Première et seule enseigne nationale paritaire de services à la personne, DOmissimo est l'une des réponses innovantes du groupe D&O pour accompagner, dans leur vie quotidienne, les personnes retraitées, fragilisées, handicapées ou dépendantes et soutenir leurs aidants.


DOmissimo a pour vocation de trouver les meilleures solutions et contrôle le sérieux des prestataires qu'elle recommande.


Bien plus qu'une plate-forme téléphonique de mise en relation, elle se distingue par la qualité d'écoute de ses téléconseillers.


“ Répondre à la problématique du « mieux vieillir » liée à l'allongement de la durée de vie. ”

LA DOmissimo Box, UNE SOLUTION RASSURANTE ET INNOVANTE POUR LE SOUTIEN À DOMICILE

Dispositif d'assistance téléphonique pour le soutien à domicile, la DOmissimo Box est un boîtier branché sur la ligne téléphonique et doté de trois touches pré-programmées.

Touche  : Pour être en contact avec son pharmacien et bénéficier à distance, par exemple, d'un suivi de posologie ou de conseils renforcés en cas d'automédication.

Touche  : Pour être écouté, conseillé et trouver les intervenants de confiance pour tous les besoins du quotidien : aide aux démarches administratives, conseils pour l'aménagement du domicile, ménage, repassage, livraison des courses, préparation de repas...

Touche  : Pour être mis en relation avec un service d'intervention d'urgence 24h/24, 7j/7 en cas d'accident domestique, de chute, de malaise... Ce service est également joignable par bracelet et médaillon.

La DOmissimo Box a été lancée en partenariat avec les syndicats représentatifs de la profession de pharmacien d'officine - FSPF⁽¹⁾, UNPF⁽²⁾ et USPO⁽³⁾.

⁽¹⁾ FSPF : Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France
⁽²⁾ UNPF : Union Nationale des Pharmacies de France
⁽³⁾ USPO : Union des Syndicats de Pharmaciens d'Officine



*Un service d'urgence
24h/24, joignable aussi
par bracelet et médaillon*



EN PRATIQUE

L'abonnement mensuel est de 29,90 € et les frais d'installation sont de 84 €. Grâce à la réduction ou au crédit d'impôt liés au dispositif « Borloo » des services à la personne, ces coûts sont réduits de moitié. 75 € de Chèques Emploi Service Universel (CESU) sont offerts lors de l'abonnement, utilisables pour rémunérer des prestataires de services à la personne.

 **N° Indigo 0 820 20 12 75**

0,09 € TTC/MIN

www.domissimobox.org

LA CHARTE D&O

D&O confirme son engagement par une charte pour la prévention et l'accompagnement du handicap et de la dépendance.

SENSIBILISER ET INFORMER

pour une plus grande acceptation et intégration des personnes handicapées et dépendantes dans la vie quotidienne.

ACCOMPAGNER

- la perte d'autonomie à domicile de nos participants – actifs ou retraités – et de leurs enfants.
- la création d'une offre large et structurée d'établissements d'accueil pour personnes handicapées quel que soit leur âge et personnes âgées dépendantes.

RECONNAÎTRE

le travail mené au quotidien par les associations œuvrant en faveur des personnes en situation de handicap et soutenir les initiatives les plus innovantes.

PRÉVENIR

en apportant notre soutien à des projets de recherche scientifique sur la prévention, la prise en charge ou l'accompagnement du handicap et de la dépendance.



UN ENGAGEMENT FORT, DES ACTIONS CONCRÈTES

- **Le Village D&O** pour informer, sensibiliser le grand public et contribuer à faire changer de regard sur les situations de handicap et de dépendance. 15 grandes villes ont déjà accueilli cette manifestation en 2007 et 2008. Au programme : informations, activités ludiques et pédagogiques, quiz, ateliers de mise en situation (parcours d'accessibilité, handicap visuel et handicap auditif), bornes sur l'aménagement de l'habitat, clips de sensibilisation, rencontres et conférences.

sensibilisation.handicap@groupe-do.fr

- **DOmissimo**, première enseigne paritaire nationale de services à la personne et la **DOmissimo Box** système d'assistance, d'écoute et de soutien à domicile pour accompagner les personnes fragilisées, connaissent un réel succès depuis leur lancement.

www.domissimo.org

- **Le Prix D&O « Accompagnement Handicap »** pour soutenir, valoriser et promouvoir les initiatives du monde associatif à destination des personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie. Au total, 45 000 € sont remis à trois associations pour leur permettre de poursuivre et d'intensifier leurs actions envers les Enfants, les Adultes et les Seniors.

accompagnement.handicap@groupe-do.fr



- **Le soutien à la recherche médicale**

D&O soutient la recherche en neurosciences menée par l'Institut du Cerveau et de la Moelle épinière - ICM. Ce centre de recherche unique au monde va regrouper malades, chercheurs et médecins sur le site de la Pitié-Salpêtrière à Paris. Sa vocation : prévenir, réparer et traiter les maladies et traumatismes du cerveau et de la moelle épinière pour permettre que demain, des traitements novateurs puissent guérir les pathologies du système nerveux comme la maladie d'Alzheimer, de Parkinson, la sclérose en plaques, l'autisme ou la dépression.

www.icm-institute.org

Handicap & Dépendance

Découvrir S'informer Partager



D&O est certifié qualité sur ses activités de retraite, prévoyance, santé et services à la personne



GROUPE D&O
174, rue de Charonne
75128 Paris cedex 11
sensibilisation.handicap@groupe-do.fr
www.groupe-do.fr

N° Indigo 0 820 220 202

0,09 € TTC / MN

En partenariat avec

